

Quitterie CAZES (LAMOP, CNRS-Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Toulouse au Moyen-Âge : les pouvoirs dans la ville

Les archéologues sont appelés à porter sur la ville un regard spécifique. La ville, cette forme d'organisation humaine la plus complexe que l'on puisse trouver, peut être appréhendée de multiples façons, par les urbanistes et architectes, par les sociologues, les anthropologues, les démographes... Les historiens analysent la ville comme centre d'un territoire, caractérisé par des régimes juridiques spécifiques, dans lequel le négoce tient une place importante, où se rassemblent les élites, l'urbanisation étant considérée comme l'indication d'une spécialisation et d'une diversification du corps social<sup>1</sup> ; les formes urbaines, leurs causes et leurs conséquences, sont généralement passées sous silence. Les géographes définissent la ville, pour reprendre l'expression de Jacques Lévy, comme « un géotype de substance sociétale fondée sur la co-présence » autrement dit une option spatiale qui permet la co-présence des hommes et des activités. Elle se définit en termes de « densité d'habitants, mais aussi de toutes les autres réalités matérielles (bâti, objets mobiles) et immatérielles (information, communication, culture) » ; elle se caractérise aussi par une relation spécifique entre territoires et réseaux<sup>2</sup>. Au-delà des systèmes descriptifs qui autorisaient l'établissement d'une typologie permettant de classer les villes et les fonctions, les géographes ont donné une place fondamentale à la notion d'organisation, au double sens du mot : ce qui organise (les acteurs et leurs logiques) et ce qui est organisé (les formes, les paysages, les types d'espaces urbains)<sup>3</sup>.

Ce que les archéologues retiennent du processus mis en œuvre par les géographes, c'est cette définition de l'espace urbain comme résultant de l'interaction entre des configurations sociales et une structure (viaire et parcellaire). Cette approche dialectique entre sociétés et

espaces urbains, formalisée par Henri Galinié avec le concept de « fabrique urbaine »<sup>4</sup>, ouvre une série de perspectives qui permettent à l'historien comme à l'archéologue de travailler non plus sur ce qui se produit dans le cadre urbain, mais sur la ville elle-même, en établissant que les multiples activités sociales participent pleinement du processus de la fabrique urbaine et que les changements d'usages sociaux commandent les formes parfois contradictoires de l'urbain. Par ailleurs, les recherches sur l'archéologie du paysage ou l'analyse morphologique des documents planimétriques ont largement démontré le caractère inopérant d'une perception du paysage ou de la ville comme palimpseste, au profit d'une conception plus dynamique dans laquelle l'interaction entre les communautés humaines et leur environnement produit des rémanences, des effacements et des réactivations<sup>5</sup>. Dans ce sens, « la ville est un impensé », pour reprendre la formule de Michel Lussault et, pour l'archéologue, il n'est pas paradoxal de l'envisager dans le cadre d'un colloque réuni autour du projet « vecteurs de l'idéal ».

## 1. Étudier Toulouse

Héritiers des formes urbaines de l'Antiquité, les acteurs médiévaux de Toulouse n'ont jamais montré, pour autant qu'on puisse le savoir, une volonté de « faire » la ville. Les projets, de nature politique ou religieux, qui se succèdent et parfois coexistent, participent pourtant pleinement à la structuration urbaine. Au-delà de l'aspect monumental qu'ils prennent, ils manifestent des stratégies d'occupation de l'espace, de marquage du territoire, et aussi différentes formes de relation avec les habitants. C'est ce qu'a voulu étudier, pour Toulouse, un petit groupe d'archéologues<sup>6</sup>. La quarantaine de sites archéologiques toulousains explorés depuis un quart de siècle l'ont été en fonction d'une logique de réaménagements urbains, qui n'a rien à voir avec la logique de sites archéologiques pris comme entités historiques cohérentes. Chacun de ces sites a fait émerger l'un ou l'autre moment de l'histoire de la ville, qu'il s'agisse d'un changement local de fonction du terrain traduit par une réorientation

parcellaire, le développement de nouveaux quartiers ou au contraire l'abandon, la variation de ses équipements, des modes de construction, etc. Pris séparément, ils touchent un îlot ou deux ; confrontés les uns aux autres, ils donnent des indications sur la dynamique urbaine, ils font émerger des moments forts ou en tous cas signifiants, sur la longue durée. Parallèlement, un travail sur les cadastres a été réalisé. Toulouse jouit en effet d'une très bonne conservation de ses cadastres anciens : avant le cadastre napoléonien, celui de 1678 est quasi-complet. Celui de 1550 n'est conservé que sous forme de larges vestiges, mais l'intégralité des minutes subsiste, ce qui a permis à Henri Molet de le reconstituer d'une manière convaincante : il a généralement servi de fond de plan. Enfin, une longue fréquentation des archives a permis d'analyser des séries d'édifices particuliers, tels les collèges, hôpitaux ou léproseries, avec leurs fondateurs, leur population et leurs moyens économiques, toujours vus dans l'optique particulière de leur topographie. Confrontés enfin aux grands événements de l'histoire de la ville, ils permettent de dresser une série de « portraits » en cinq périodes et autant de chapitres : de la ville antique à la ville médiévale, six siècles de gestation ; la ville bi-polaire (1050-1190) ; la ville unifiée (1190-1271) ; la ville royale (1271-1350) ; la ville en crise (1350-1480). On développera ici l'aspect spécifique de la topographie des pouvoirs dans la ville, ce qu'ils expriment de leurs relations avec les habitants et de leur rapport à l'espace urbain. Pour ce faire, il faut partir d'un état des lieux dans l'Antiquité.

Toulouse est une ville apparemment créée de toutes pièces aux alentours du changement d'ère, et supprime rapidement des implantations plus anciennes qui, depuis les coteaux, dominaient le cours de la Garonne. Elle est d'emblée définie par une vaste enceinte, qui englobe un espace de 90 hectares<sup>7</sup> et qui est complétée, à la fin du III<sup>e</sup> ou au IV<sup>e</sup> siècle, par un mur à contreforts le long du fleuve. Deux portes majeures encadrées de deux tours à talon marquent le grand axe nord-sud : « Porterie » au nord, « porte Narbonnaise » au sud. Deux

portes moins importantes se trouvent à l'est et, au nord-ouest, au débouché du gué du Bazacle, qui se trouve être le dernier passage guéable sur la Garonne avant l'Océan. Le centre de la ville est occupé, au croisement des deux voies principales, par un complexe monumental d'envergure, à la fois pôle civique et religieux, marqué par le temple capitulin au nord et le développement du forum au sud. Deux autres temples peuvent avoir existé : l'un, près de la porte orientale, l'autre au débouché du gué du Bazacle (fig. 1).

## 2. Les acteurs religieux

Comme ailleurs, ce sont les années 400, moment de la destruction volontaire du grand temple du forum, qui voient la mise en place d'une topographie spécifiquement chrétienne appelée à modeler le paysage urbain pour les siècles postérieurs, avec deux édifices intra-muros et deux extra-muros<sup>8</sup>.

La construction d'une première basilique hors les murs sur le site même de l'ensevelissement de Saturnin, le premier évêque de la ville martyrisé en 250, est attestée par les textes : une *basilicula* dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, reconstruite et consacrée par l'évêque Exupère au tout début du V<sup>e</sup> siècle. Sa reconstruction à partir des années 1070 (fig. 2) a provoqué la naissance d'un quartier spécifique au nord de la ville, à laquelle il sera relié dans un rempart commun mais qui conservera toujours une identité spécifique (voir plus loin). L'archéologie a mis en évidence la construction d'une autre basilique funéraire près de la Garonne et à la sortie nord du rempart : Saint-Pierre-des-Cuisines, peut-être un moment annexée par les Goths, et qui connaît au Moyen Âge un développement architectural important (fig. 3). Ces deux édifices, au nord de la ville et à 500 m des remparts pour le premier, au nord-ouest, entre la porte de l'enceinte et le gué du Bazacle pour le second, n'étaient probablement pas les seules basiliques funéraires, mais les autres ne sont pas connues.

À l'intérieur des murs, c'est sans à la même époque qu'il faut attribuer la mise en place du groupe épiscopal, près de la porte orientale de la ville, le long du *decumanus maximus*. L'important ici est que l'évêque contrôle cet accès important, contrôle qu'exercera au XI<sup>e</sup> siècle le prévôt du chapitre<sup>9</sup>. Le groupe épiscopal comprend deux églises parallèles, citées au IX<sup>e</sup> siècle avec les vocables de Saint-Étienne et Saint-Jacques, cette dernière réutilisant probablement le soubassement d'un temple antique. Les deux églises font l'objet d'une reconstruction entre la fin du XI<sup>e</sup> siècle et le premier quart du XII<sup>e</sup> siècle (fig. 4). L'espace entre les deux est occupé, à partir des années 1100 par un vaste cloître puis, à l'est de celui-ci, par les bâtiments communs du chapitre. Ces impressionnants travaux sont en réalité la matérialisation architecturale de la réforme du chapitre qu'avait imposé l'évêque Isarn en 1073. Pour autant, l'enclos canonial d'environ quatre hectares (avec le palais épiscopal) reste à peu près dans les mêmes limites tout au long du Moyen Âge, à part une petite extension du côté nord permise au XIII<sup>e</sup> siècle par des modifications progressives du tracé de la voirie.

Du côté de la Garonne, selon le même axe du *decumanus* mais à l'opposé, l'église de la Daurade est également bâtie vers la fin du IV<sup>e</sup> ou la première moitié du V<sup>e</sup> siècle. Dotée d'une abside à sept pans revêtue d'une mosaïque pariétale à fond d'or (d'où son nom, *deaurata*) déclinant un programme iconographique autour de la figure du Sauveur, l'église devient le centre d'un monastère bénédictin rattaché à Cluny via l'abbaye de Moissac en 1077 (fig. 5). L'église connaît des remaniements au XII<sup>e</sup> siècle, un cloître lui est accolé au nord, ainsi qu'une salle capitulaire et une série d'édifices pour la vie commune connus essentiellement après les très importantes reconstructions opérées par les Mauristes à partir de 1640<sup>10</sup>. Ce qui nous intéresse ici, c'est que le monastère n'a jamais franchi les limites de son îlot (peut-être formé par la réunion de deux îlots antiques), à part les extensions réalisées du côté de la Garonne grâce au jardin formé par les atterrissements successifs du fleuve.

Jusqu'au début du XII<sup>e</sup> siècle, le ressort paroissial de Saint-Étienne englobe toute la ville. Vers le milieu du siècle, les grandes églises antiques deviennent à leur tour siège d'une paroisse : la Daurade se partageant la ville enclose avec la cathédrale, et extra-muros, au nord, Saint-Sernin et Saint-Pierre-des-Cuisines. Une subdivision de la paroisse de la Daurade est opérée à la fin du XII<sup>e</sup> siècle dans l'église de la Dalbade. Sur la rive gauche du fleuve, une église Saint-Nicolas, mentionnée en 1197, ne sera érigée en paroisse qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce maillage religieux urbain d'une très grande stabilité, qui s'accompagne bien évidemment de la construction d'autres édifices religieux dans le courant du Moyen Âge, est remis en cause au XIII<sup>e</sup> siècle par l'arrivée des ordres mendiants<sup>11</sup> (fig. 6). Les deux premiers sont les Dominicains (fondés à Toulouse en 1215) et les Franciscains. En 1229 et 1222, ils s'installent non loin l'un de l'autre, au nord de la ville. Suivent, au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, les Trinitaires, les Carmes, les Clarisses, les frères de la Sainte-Croix de Saint-Orens, les Mercédaires, les Augustins, les Sachets, les frères Pies, les sœurs augustines..., cantonnés aux portes de la ville ou du Bourg. Certains d'entre eux arriveront à pénétrer la ville : les Carmes en 1264, les Augustins en 1310, les Augustines en 1327, les Clarisses en 1352. La réaction du chapitre de Saint-Étienne est constante : les conflits se règlent par le partage des droits de sépulture ou par le versement de rentes annuelles, mais surtout par la construction ou la réactivation d'églises, intra-muros pour renforcer l'encadrement des paroissiens, extra-muros pour ne pas perdre le contrôle des offices funèbres. Ici, l'on voit le chapitre cathédral (et non l'évêque) intervenir sur l'ensemble du territoire urbain.

### 3. Émergence de la ville médiévale

#### 3.1. Les modifications des tracés viaires

L'implantation des premiers édifices chrétiens dans la ville a une conséquence majeure : s'ils ne génèrent pas, intra-muros, de parcellaire propre, leur implantation participe grandement à la modification des tracés viaires au cours du premier Moyen Âge.

L'un des points les plus délicats dans la compréhension de la dynamique urbaine est celui du passage de la ville antique à la ville médiévale, qui suppose, dans le cas de Toulouse qui est celui de nombreuses villes, un effacement de certains axes et leur substitution par d'autres, générés par l'apparition de nouveaux pôles. Une image d'ensemble, qui demanderait bien évidemment des précisions chronologiques car elle couvre la totalité des siècles du premier Moyen Âge, est fournie par l'analyse des orientations parcellaires du cadastre de 1550<sup>12</sup>. Les orientations parcellaires sont soit générées par des dispositions antérieures, soit sont perpendiculaires aux rues existantes et donc postérieures à elles. En posant comme postulat que chaque limite parcellaire qui n'est pas perpendiculaire à une rue lui est antérieure, il est possible par le dessin de faire disparaître tous les tracés perpendiculaires aux façades sur rue et tous les contours d'îlots afin d'obtenir les tracés d'orientation différente et donc probablement antérieurs à 1550. À partir de là, on peut reconnaître deux types de tracés, ceux d'origine antique et ceux d'origine médiévale.

Les tracés d'origine antique (c'est-à-dire non pas obligatoirement antiques, mais susceptibles d'avoir été influencé par des éléments antiques) ont été reconnus, lors des fouilles archéologiques, comme ayant deux caractéristiques principales : une trame parcellaire orthonormée, et une orientation générale des rues et du bâti compris entre 0 et 10° ouest dans l'axe nord-sud. Cartographiés sur toute l'étendue de l'espace urbain, ils montrent une forte densité en forme de losange à l'intérieur de l'enceinte, mais se retrouvent aussi de l'autre côté de la Garonne ainsi qu'au nord de la ville (fig. 7).

Si on exclut ces tracés, un autre zonage se fait jour, qui signale des tracés plus probablement d'origine médiévale (fig. 8). Le plan obtenu montre quelques caractéristiques particulières :

- Les deux portes majeures de l'enceinte, et une troisième porte du côté de la Garonne, sont au cœur d'un parcellaire radioconcentrique. Autour de la porte sud, cet espace de 280 m de rayon est pratiquement celui de la sauveté comtale du XII<sup>e</sup> siècle ; son épicycle est l'ancienne porte Narbonnaise de l'enceinte antique, fortifiée à l'époque carolingienne, devenue le lieu du pouvoir comtal par la suite. Autour de la porte nord de l'enceinte antique, un espace de 150 m de rayon est bien visible. Il est surtout caractérisé par le fait que la « Porterie » est le point de jonction d'axes qui sont, hors les murs, d'origine ancienne (antique ou haut-médiévale), et, à l'intérieur des murs, clairement antérieurs au XII<sup>e</sup> siècle (date des premiers noms de rues). Le troisième secteur de 100 m de rayon du côté du fleuve est attaché à la porte nord-ouest de l'enceinte, et sans doute à son amplification médiévale, le « château du Bazacle », mentionné en 1205, au moment où il est vendu à la ville ; un nouveau parcellaire s'est substitué à celui produit par l'ancien palais des rois goths, *intra muros*, qui a complètement cessé d'exister dans la trame urbaine sans doute à cause de son éradication précoce.

- À l'intérieur de la ville, de nouveaux axes apparaissent, dessinant les contours d'une sorte de losange entre les deux portes, nord et sud, et les très anciennes églises de la ville, la cathédrale Saint-Étienne et la Daurade. L'axe principal de la ville antique, le *cardo*, reste actif et prépondérant, alors qu'on aurait pu attendre un développement de l'axe est-ouest pour le franchissement de la Garonne. Ce grand losange demeure cependant celui de la plus forte densité urbaine antique, desservant des sites de l'Antiquité tardive et de l'époque mérovingienne. Il faut noter qu'à l'intérieur de la ville, ni le groupe cathédral ni la Daurade n'ont généré de parcellaire propre en dehors de leur enclos. Le cas de Saint-Sernin, hors les murs au nord de la ville, est différent.

### 3.2. Morphogenèse du Bourg Saint-Sernin<sup>13</sup>

Il a toujours été considéré que le bourg Saint-Sernin était né, au nord de la ville antique, de la réunion de deux noyaux de population, autour de Saint-Pierre-des-Cuisines et de Saint-Sernin, et que ce bourg avait été ceint d'un fossé en 1098 puis d'une enceinte fortifiée vers 1140. Les limites du bourg n'auraient ensuite pas évolué, englobant une superficie d'environ 50 hectares<sup>14</sup>. La situation est en fait un peu plus complexe.

Durant le haut Moyen Âge, un fossé protège un espace autour de Saint-Sernin, et il marque profondément le paysage puisqu'il est mentionné à de multiples reprises (en 1322 par exemple, il est question du *fossatum canonicorum*), et il est toujours perceptible dans le paysage urbain actuel. Dans le cadastre de 1550, un certain nombre d'accès et de ruelles, auxquels est lié un parcellaire de petites dimensions, se répartissent en étoile autour de l'enclos (fig. 9).

Des portes sont mentionnées dans la documentation entre les années 1125 à 1145 (Lascrosses, Pouzonville, Arnaud-Bernard...), probablement pour certaines d'entre elles des maisons avec tours dont les propriétaires, de grandes familles liées à Saint-Sernin, contrôlent les accès. Le terme de porte semble ici plutôt désigner un passage protégé devenu lieu de péage (attesté en 1186) qu'une entrée militaire créée de toutes pièces. Un mur entre les portes n'apparaît qu'en 1152 (dans un acte où il est question d'un espace *extra muros civitatis et parietis burgi*, hors les murs de la ville et les pariés - murs de terre- du bourg). Il englobe à la fois le territoire dépendant de Saint-Sernin et celui de Saint-Pierre-des-Cuisines, franchissant les limites entre les deux paroisses mentionnées en 1145. Ce mur s'accompagne d'un fossé. Dès lors, l'appellation *burgus sancti Saturnini* qui prévalait durant toute la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle laisse la place à celle, plus générale, de *suburbium*.

Le bourg est rattaché à la ville par un axe perpendiculaire à l'enceinte antique de la cité (la rue du Taur) et, de part et d'autre, les rues s'organisent en éventail. Les deux branches extrêmes, actuelles rue des Lois et rue de Rémusat, sont reliées à l'axe central par un réseau régulier de rues parallèles. Ce système s'arrête sur une limite nord, qui correspond aux orientations parcellaires générées par le nouveau tracé des murailles créées dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, et l'on a pu vérifier lors de la fouille de la (seconde) porte Arnaud-Bernard que celle-ci avait été construite sur un terrain vierge de toute occupation<sup>15</sup>.

Entre l'ancien et le nouveau rempart, avant que ce dernier soit matérialisé par la construction de portes et de courtines, les terrains ont été occupés soit par des *barris* (faubourg d'expansion spontané) soit par des bastides qui sont des créations par des propriétaires privés ou institutionnels, dont l'occupation est régie par des contraintes précises (lotissements à bâtir dans une durée précise par exemple).

Ce bourg Saint-Sernin est donc le résultat, non pas d'une expansion radioconcentrique simplement matérialisée par l'érection d'une fortification, mais au départ une construction sociale qui associe, autour de l'enclos canonial, de grands vassaux et « protecteurs » de Saint-Sernin. Ils génèrent un ensemble de juridictions associées par étapes sous l'impulsion d'une aristocratie militaire puis consulaire, qui se développe autour d'un embryon de ville sainte dont le centre et la raison d'être est la tombe du premier évêque de Toulouse, Saturnin.

#### 4. Les pouvoirs civils successifs

##### 4.1. Les Goths

Au milieu du V<sup>e</sup> siècle, les rois Goths, qui sont les maîtres de la cité depuis 418, accaparent un triangle stratégique d'une petite dizaine d'hectares à l'extrémité nord-ouest de l'enceinte : tout en restant en marge du reste de la ville, ils verrouillent la porte qui contrôle le gué du Bazacle, c'est-à-dire à la fois les relations avec l'ouest aquitain et le trafic sur le fleuve. Ils font ériger

un grand palais, dont une partie a été reconnue en 1988 et détruite l'année suivante : 5000 m<sup>2</sup> d'un grand bâtiment qui en faisait 8000, lié par une grande cour à un autre édifice érigé le long du rempart<sup>16</sup> (fig. 10). À cet ensemble est lié (date et techniques de construction) une grande galerie, doublant au nord l'église Saint-Pierre-des-Cuisines, et qui doit probablement être interprétée dans le contexte funéraire qui la caractérise. Si la galerie avec ses deux ailes en retour vers le nord va traverser les siècles jusqu'au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup>, il n'en est pas de même de l'ensemble palatial qui semble éradiqué très tôt, peut-être dès la prise de la ville par les Francs en 508. En tout cas, il ne génère aucun tracé parcellaire.

#### 4.2. La porte Narbonnaise, les comtes de Toulouse et le roi

L'ancienne porte méridionale de la ville fait l'objet d'un premier renforcement par la création d'un fossé reconnu par des fouilles récentes et daté du IX<sup>e</sup> siècle (par datation au radiocarbone de sépultures et par une monnaie d'Eudes dans le premier curage)<sup>17</sup>. Ce fossé est sans doute contemporain des trois sièges de Toulouse attestés en 844 et 849 par Charles le Chauve et en 864 par Pépin II et les Normands. D'autres vestiges en ont été repérés au nord de la ville antique, également attribuable à la période carolingienne : c'est un témoignage majeur de la persistance de la ville antique dans toute son étendue de 90 hectares, définie par l'enceinte toujours entretenue, au moment où les Carolingiens en font une place-forte majeure face aux Gascons à l'ouest et aux Arabes au sud. Après 898, et au plus tard entre 960 et 1026, le fossé, de 20 m de large, est retillé, et la porte est consolidée par des contreforts ; il est doublé par un second fossé, renforcé par une palissade dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle. La fonction d'entrée de ville existe toujours, mais désaxée sur le flanc occidental de la porte.

Le château lui-même n'apparaît dans les textes qu'en 1115 (*ante portam castris narbonensis*), mais on ne connaît pas sa réalité matérielle : probablement la très puissante porte antique est-elle suffisante. C'est la résidence des comtes de Toulouse, qui reprennent sans doute le siège

du pouvoir carolingien. Les vestiges retrouvés lors des fouilles récentes, un puissant mur érigé au-devant des extrémités pentagonales des tours antiques, sont attribuables aux années 1155-1175 et seraient donc à l'initiative du comte Raimond V, dans le contexte de la Grande Guerre méridionale entre Aquitaine, Aragon et Toulouse qui provoque six campagnes militaires contre Toulouse. Le château forme un quadrilatère de 40 m de côté, la tour orientale est probablement rehaussée et sa hauteur estimée est de 35 m (fig. 11). De son château, le comte contrôle directement les terrains alentour : il fait des donations à Saint-Antoine de Lézat en 1115 au sud, il crée une sauveté dans et hors la ville. S'il occupe un point fort mais en limite de la ville, les puissantes familles de son entourage tiennent les tours de l'enceinte antique, et donc contrôlent militairement la ville, depuis au moins le milieu du XI<sup>e</sup> siècle.

En 1271, le comté de Toulouse revient à la Couronne de France. Les nécessités de l'administration et de la justice de la sénéchaussée de Toulouse, ainsi que les ambitions de Philippe III sur la péninsule Ibérique, vont commander de vastes travaux, qui commencent naturellement par un programme d'achats de terrains. Un nouveau rempart de briques de 268 m de long délimite un agrandissement de la superficie du palais royal, qui passe de 1600 à 9000 m<sup>2</sup> (fig. 12). À l'est, un espace de verger et jardins, puis un espace réservé au cantonnement des troupes, enfin *l'Aula nova*, qui comprend les appartements, la chapelle, l'arsenal, la salle du viguier (dans la tour du château), les prisons. Tout paraît achevé dès 1287. Le fossé majeur est recreusé jusqu'à 6 m de profondeur, longeant le nouveau rempart de 12 m de hauteur ; une tour quadrangulaire armée de contreforts marque l'axe de l'ancien château. C'est dans cet ensemble que s'installe le Parlement de Toulouse lors de sa création en 1419. Il en subsiste la salle d'audience de la Grand chambre, le reste étant pour sa plus grande part détruit au XIX<sup>e</sup> siècle lors d'une première « modernisation » du Palais de justice. À l'intérieur de la ville, à proximité immédiate du château royal et en complément des

administrations qu'il abrite, sont regroupés la maison du Salin, la Trésorerie, la maison de l'Inquisition, l'hôtel de la Monnaie.

#### 4.3. Les capitouls

Le dernier pouvoir à marquer la ville est celui des Capitouls, mais en réalité, comme ils arrivent tard dans une ville déjà structurée, ils n'auront aucun impact sur elle avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1152, le comte Raimond V établit un « chapitre » constitué de 4 juges, 2 avocats et 6 capitulaires représentants de quartiers de la ville, pour administrer les affaires de la cité ; ce sont ceux que l'on appellera « consuls » ou « capitouls » en langue d'oc. Les pouvoirs de ces derniers en matière de justice, de police, de réglementation, de prélèvement d'impôt s'accroissent rapidement et sont entérinés par le comte en 1189 : on considère généralement qu'il s'agit là de l'acte de naissance de la municipalité.

Dès l'année suivante, en 1190, les capitouls achètent une bâtisse en bordure nord de l'ancien rempart romain, à la jonction du Bourg et de la Cité dont ils matérialisent l'union. Tout au long des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, les acquisitions se succèdent pour aboutir à un ensemble sans doute peu homogène mais ceint de murailles crénelées. Après un grand incendie en 1463, les constructions se renouvellent. Seule la tour des archives (devenue « donjon du Capitole ») subsiste : elle fut bâtie en 1525 ; on lui adossa la « tour de la Vis » puis, en 1575, un arsenal et d'autres bâtiments pour abriter les services de la Ville. Mais le souci d'homogénéiser l'ensemble ne prendra véritablement corps qu'entre 1758 et 1768 avec la grande façade élaborée par l'architecte Guillaume Cammas, l'ensemble du bâtiment n'étant achevé qu'un siècle plus tard.

#### Conclusion

L'un des faits qui distingue Toulouse parmi les villes médiévales est que l'enceinte de la cité antique, créée au début de l'ère, est toujours restée entretenue. Ce fait constitue en soi une

double originalité. D'une part, le premier Moyen Âge a pris (pour des raisons politiques et militaires) les moyens d'entretenir l'énorme fortification qui contenait plus de 90 hectares, contrairement aux grandes cités comme Bordeaux, Narbonne ou Arles qui ont limité leur emprise urbaine dès la fin de l'Antiquité. D'autre part, l'immensité de l'espace intra-muros a commandé un mode de développement spécifique : l'existence de faubourgs n'y est pas une obligation du point de vue démographique ou commercial, comme à Gérone ou Barcelone par exemple<sup>18</sup>. Jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle donc, on assiste à une lente ré-urbanisation de la cité romaine. Celle-ci ne passe pas par la reprise d'anciens monuments, temples ou théâtre, délibérément abandonnés au plus tard dans les années 400, elle procède plutôt de nouveaux itinéraires reliant de nouveaux pôles, militaires et religieux, dont un se trouve même à l'extérieur de l'enceinte antique. Au XII<sup>e</sup> siècle, la création d'un quartier élitaires autour de l'abbaye Saint-Sernin, avec son enceinte, fixe le cadre presque inamovible de la ville double dans un rempart unificateur. Ni les évènements militaires, au premier chef la Croisade contre les Albigeois, ni les changements de pouvoirs, ni la peste ou les incendies et la crise économique ne remettent en cause la trame urbaine, ses accès principaux, ou la localisation de ses activités. Seule la densité du bâti, sa variation possible intra-muros comme extra-muros avec les faubourgs, apparaît comme la variable d'ajustement de cette croissance.

Les dynamiques qui s'expriment à Toulouse font intervenir l'Église d'une façon générale et les élites proches du pouvoir, mais bien peu l'évêque et le comte, qui restent marginaux, contrairement à Narbonne où, dans le cadre étroit de la cité réduite, les deux pouvoirs cohabitent<sup>19</sup>.

Les pôles de pouvoir toulousains du Moyen Âge ont éradiqué totalement la situation antique, à tel point que le souvenir s'en était perdu. En 1296, Le juriste Arnaud Arpadelle, dans le premier commentaire de la coutume de Toulouse, établissait un rapprochement entre les

« capitouls » de Toulouse qui rendent la justice, et le Capitole, temple de l'Antiquité : « c'est parce que dans les cités de Rome, Constantinople et Toulouse, les ... capitoulants sont ceux qui ôtent ou font tomber les têtes... Le Capitole était le lieu où se rendaient les sentences de condamnation à la peine capitale ...<sup>20</sup>». Arpadelle prend soin de préciser que « les antiques consuls de Toulouse se réunissaient au lieu où est à présent l'église Saint-Pierre-Saint-Géraud », cette église fondée vers 560 par le duc Launobode sur le podium du temple antique en souvenir du lieu du martyr de l'évêque Saturnin. Cette glose, permettant entre autres de localiser le temple, avait été vigoureusement contrée par les savants auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc*. Depuis Guillaume de Catel au XVII<sup>e</sup> siècle, nombreux sont les érudits qui ont voulu localiser le temple sous la place actuelle du Capitole, la similitude de noms entraînant facilement l'erreur... En réalité, les pouvoirs se sont établis dans la ville avec une claire conscience de leur poids dans la topographie urbaine ; leur installation est toujours « stratégique » au moment où elle est décidée, même si cette installation ne produit pas toujours les fruits escomptés. Durant l'Antiquité, le pouvoir municipal que l'on peut imaginer autour du forum, est au cœur de la ville. Le fait que l'évêque, puis les Goths s'installent en périphérie dépend bien évidemment de la prégnance sur la ville de l'ancien pouvoir municipal. L'évêque contrôle une des quatre portes de la ville, ce qui n'est pas rien ; avec la construction de l'église de la Daurade à l'ouest se dessine un nouvel axe dans la ville, est-ouest cette fois-ci. Pour les Goths et leur palais, ils restent en marge d'une population dans laquelle ils sont très minoritaires ; il faut noter que c'est le seul moment dans l'histoire de la ville où le pouvoir s'approche si près de la Garonne, et du gué par lequel on la traversait. À l'époque carolingienne, l'évêque étant toujours présent à l'est, le renforcement spectaculaire des défenses de la porte méridionale devient la base du château comtal, et après lui le roi puis le parlement (puis l'actuel palais de Justice). Le comte reste en marge de la ville, dans les

affaires de laquelle il intervient peu, partagé entre méfiance et distance : il est à la tête d'une principauté bicéphale (l'autre pôle étant Saint-Gilles-du-Gard), et les Croisades puis la Grande Guerre méridionale le tiennent éloigné de Toulouse. Mais ses hommes tiennent la ville, au moins sur le plan militaire : une dizaine au moins de ses vassaux occupent des tours de l'enceinte antique. Les derniers arrivés à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les capitouls, s'installent dans un secteur qui vise à matérialiser la nouvelle alliance entre le comte et la population, entre l'ancienne Cité et le nouveau Bourg. Si jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le siège de leur administration n'est qu'un entassement de constructions hétéroclites, la construction de l'hôtel de ville actuel et le dégagement progressif de la vaste place au cours du XIX<sup>e</sup> siècle ont fait de ces lieux le centre de la ville actuelle. La répartition cardinale des lieux de pouvoir (l'évêque à l'est, le comte au sud, les capitouls au nord) est l'expression de l'alliance consentie de ces pouvoirs. Ce consensus équilibré des pouvoirs, exprimé dans la topographie, est une caractéristique majeure de Toulouse médiévale malgré quelques soubresauts.

---

<sup>1</sup> T. Dutour, *La ville médiévale. Origines et triomphe de l'Europe urbaine*, Paris, Odile Jacob, 2003. Malgré son titre, il n'est donc pas question, ici, de la ville médiévale. Le premier appel de note du 1<sup>er</sup> chapitre (p. 16) précise : « L'histoire de l'architecture, et des formes matérielles prises par le paysage construit qu'est la ville, n'est donc pas la préoccupation majeure de cet ouvrage ».

<sup>2</sup> J. Lévy, « Ville », J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 988-991.

<sup>3</sup> M. Lussault, *La ville des géographes*, T. Paquot, M. Lussault et S. Body-Gendrot (dir.), *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*, Paris, éd. La Découverte, 2000, p. 21-36.

---

<sup>4</sup> H. Galinié, *Ville, espace urbain et archéologie*, Tours (Sciences de la ville, 16), 2000, p. 121.

<sup>5</sup> M. Bourin, É. Zadora-Rio, *Pratiques de l'espace : les apports comparés des données textuelles et archéologiques, Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations*, XXXVII<sup>e</sup> Congrès de la SHMES (Mulhouse, 2-4 juin 2006), Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 39-55.

<sup>6</sup> Projet collectif de Recherches, *Toulouse au Moyen Âge, topographie et archéologie*, réalisé par Jean Catalo, Jean-Luc Boudartchouk, Fabien Callède, Q. Cazes, Henri Molet, Anne-Laure Napoléone, Didier Paya, Gérard Pradalié, achevé en février 2010 et publié en novembre de la même année : J. Catalo, Q. Cazes (dir.), *Toulouse au Moyen Âge (400-1480). 1000 ans d'histoire urbaine*, Toulouse, 2010, 271 p.

<sup>7</sup> R. De Filippo, *Nouvelle définition de l'enceinte romaine de Toulouse*, *Gallia*, 1993, 50, p. 181-204.

<sup>8</sup> J.-L. Boudartchouk, Q. Cazes, *Les églises*, dans *Toulouse au Moyen Âge...*, *op. cit.*, p. 37-38.

<sup>9</sup> Q. Cazes, *Le quartier canonial de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse*, *Archéologie du Midi Médiéval*, suppl. n° 2, 1998, 194 p.

<sup>10</sup> J. Caille, *Sainte-Marie « La Daurade » à Toulouse : du sanctuaire paléochrétien au grand prieuré clunisien médiéval*, Paris, CTHS, 2006, 359 p. ; Q. Cazes, *L'ancienne église Sainte-Marie la Daurade à Toulouse*, Toulouse, Guides archéologiques du musée Saint-Raymond, n° 3, 2010, 64 p.

<sup>11</sup> J. Catalo, *Les ordres mendiants*, dans *Toulouse au Moyen Âge...*, *op. cit.*, p. 107-114.

- 
- <sup>12</sup> J. Catalo, *Les modifications du parcellaire*, dans *Toulouse au Moyen Âge...*, *op. cit.*, p. 30-37.
- <sup>13</sup> J. Catalo, G. Pradalié, *Le bourg Saint-Sernin*, dans *Toulouse au Moyen Âge...*, *op. cit.*, p. 50-54.
- <sup>14</sup> En dernier lieu, G. Pradalié, *la ville des comtes (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, dans M. Taillefer (dir.), *Nouvelle histoire de Toulouse*, Toulouse, Privat, 2002, p. 69-70.
- <sup>15</sup> J. Catalo, *Les fouilles de la place Arnaud-Bernard à Toulouse*, *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, XLIX, 1989, p. 137-146.
- <sup>16</sup> R. De Filippo, *Le grand bâtiment de Larrey : la question palatiale*, dans J.-M. Pailler (dir.), *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Rome, 2002 (Collection de l'École française de Rome, 281), p. 445-450.
- <sup>17</sup> J. Catalo, *Le renforcement des défenses*, dans *Toulouse au Moyen Âge...*, *op. cit.*, p. 28-30 ; J. Catalo, H. Molet, *Le château comtal, Le château royal*, dans *Toulouse au Moyen Âge...*, *op. cit.*, p. 55-69 et 156-163.
- <sup>18</sup> J. Canal i Roquet *et alii*, *La ciutat de Girona en la I<sup>a</sup> meitat del segle XIV*, Girona, 1998 ; P. Banks, *L'estructura urbana de Barcelona, 714-1300, La formació de la Barcelona Medieval*, (*Història de Barcelona*, 2), 1992, p. 25-71.
- <sup>19</sup> J. Caille, *Narbonne au Moyen Âge, évolution de la topographie et paysage urbain*, *110<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes*, Montpellier, 1985, t. II, *Histoire médiévale et archéologie*, p. 57-96.
- <sup>20</sup> H. Gilles, *Les coutumes de Toulouse et leur premier commentaire*, Toulouse, 1969, p. 158-159.